



CINQUANTE-ET-UNIÈME SESSION  
16-21 novembre 2015  
Kuala Lumpur (Malaisie)

**RAPPORT D'EXÉCUTION DU  
PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL  
DE 2015-2016**

**[Point 12 de l'Ordre du jour provisoire]**

Le présent document est préparé en application de la Décision 2(L) du Conseil, qui priait le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT pour les années 2015 et 2016. Ce document contient les activités du Programme de travail approuvées par la Décision 2(L) du Conseil. Les colonnes "Résultats escomptés du PAS" et "Indicateurs du PAS" ont été remplacées par une colonne donnant "l'état d'exécution" de toutes les activités effectuées et en cours par les soins du Conseil, des Comités et du Secrétariat durant la période biennale. Pour toutes informations sur les colonnes « Résultats escomptés du PAS » et « Indicateurs du PAS », on se reportera au PTB 2015-2016 original, adopté aux termes de la Décision du Conseil 2(L).

Le Programme de travail biennal (PTB) 2015-2016 a été approuvé aux termes de la Décision du Conseil 2(L) qui comporte cinquante-et-une activités groupées selon les priorités stratégiques identifiées dans le Plan d'action stratégique (PAS) de l'OIBT pour les années 2013-2018, auxquelles s'ajoutent des activités ordinaires, administratives et financières. Les activités incombent au Conseil et aux Comités. Quinze activités consistent en des "travaux de session réguliers" sans coûts induits, six activités sont financées par le budget de base et 30 activités font l'objet de recherche de contributions volontaires à leur financement.

Le total des financements recherchés pour le PTB 2015-2016 s'élève à US\$ 9 471 488. Cette somme se répartit US\$ 1 773 329 du budget de base et US\$ 7 698 159 de contributions volontaires (voir tableau 1). La somme de US\$ 50 000 pour l'activité 4b a déjà été promise dans le cadre du PTB 2013-2014. L'activité 25 relative à la veille sur le marché (SIM) a été financée en intégralité par une aide de l'UE d'un montant de quatre (4) millions d'euros couvrant son fonctionnement jusqu'en 2018, et n'est donc pas incluse dans le calcul des contributions volontaires recherchées dans le cadre de ce PTB.

Tableau 1 : Financement du PTB 2015-2016 par source budgétaire

Source budgétaire	Total PTB en US\$	Sommes recues en US\$
<b>Financement par le budget de base approuvé</b>	\$ 1 773 329	\$ 873 654
<b>Contributions volontaires recherchées</b>	*\$ 7 698 159	\$ 2 705 363
<b>Total</b>	\$ 9 471 488	\$ 3 579 017

\*comprenant US\$ 50 000 (Activité 4b) engagés au titre du PTB 2013-2014

Le tableau 2 présente une répartition des contributions par priorité stratégique du Plan d'action stratégique OIBT 2013-2018. Il récapitule les contributions volontaires recherchées par année et les contributions reçues à ce jour. À la date de préparation du présent rapport, ont été reçues des contributions volontaires d'un montant total de US\$ 2 705 363, ce qui représente 35,4 % du total des contributions volontaires recherchées au titre du présent PTB. Plus de la moitié des financements reçus (soit 1,43 millions \$ US) est constitué de celui de l'activité 8, soit l'initiative OIBT-CITES (Priorité stratégique 2). Les activités ordinaires comprenaient deux activités (activité 50 : Étude sur l'usage des lignes directrices de l'OIBT ; et l'activité 51 : Étude sur la présence et la représentation régionales, pour lesquelles des contributions volontaires étaient recherchées. Ces deux activités ont reçu leur financement intégral, l'activité 50 de contributions volontaires et l'activité 51 du compte de Fonds de roulement (en application de la décision Conseil 2(L)). Ces deux activités ont été menées à terme et feront l'objet d'un rapport à la 51<sup>ème</sup> session du CIBT.

Tableau 2 : Contributions volontaires au PTB 2015-2016, recherchées et reçues par priorité stratégique

Priorité stratégique/ activités ordinaires	Contributions volontaires recherchées			Contributions volontaires reçues	
	2015	2016	Période biennale Total	US \$	%
<b>Priorité stratégique 1</b>	\$ 995 000	\$ 480 000	*\$ 1 475 000	\$ 120 000	8,1 %
<b>Priorité stratégique 2</b>	\$ 936 830	\$ 886 829	\$ 1 823 659	\$ 1 430 000	78,4 %
<b>Priorité stratégique 3</b>	\$ 520 000	\$ 420 000	\$ 940 000	\$ 50 000	5,3 %
<b>Priorité stratégique 4</b>	\$ 370 000	\$ 140 000	\$ 510 000	\$ 127 555	25,0 %
<b>Priorité stratégique 5</b>	\$ 390 000	\$ 340 000	\$ 730 000	\$ 180 000	24,7 %
<b>Priorité stratégique 6</b>	\$ 1 255 000	\$ 839 500	\$ 2 094 500	\$ 722 808	34,5 %
<b>Activités ordinaires</b>	\$ 75 000	Aucune	\$ 75 000	**\$ 75 000	100,0 %
<b>Total</b>	\$ 4 541 830	\$ 3 106 329	*\$ 7 648 159	\$ 2 705 363	35,4 %

\*US\$ 50 000 reçus pour l'activité 4b au titre du PTB 2013-2014 ont été déduits

\*\*Comprend US\$ 25 000 attribués du compte de Fonds de roulement à l'activité 51

Le Tableau 3 présente le nombre des activités par Priorité stratégique dans les catégories des Activités

ordinaires, administratives et financières ; il s'y trouve indiqué le nombre et l'état de financement des activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires.

Sur les trente activités pour lesquelles sont recherchées de contributions volontaires, trois (10,0 %) ont reçu leur financement en intégralité ; seize (53,3 %) ont reçu une part de leur financement et onze (36,7 %) demeurent dépourvues de financement.

Tableau 3 : État du financement des activités inscrites au PTB pour lesquelles sont recherchés des financements, par Priorité stratégique

Priorité stratégique	Activités		État du financement		
	Total	En recherche de cont. vol.	Financement intégral	Financement partiel	Sans financement
1. Priorité stratégique 1 : Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents	6	6	0	3	3
2. Priorité stratégique 2 : Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales grâce au commerce international	2	2	-	1	1
3. Priorité stratégique 3 : Renforcer la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	3	3	-	1	2
4. Priorité stratégique 4 : Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services éco-systémiques	3	3	-	2	1
5. Priorité stratégique 5 : Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers TMT	11 <sup>1,2</sup>	6	1	3	2
6. Priorité stratégique 6 : Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la gdf et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne	8	8	-	6	2
7. Activités ordinaires, administratives et financières	18 <sup>3</sup>	2	2 <sup>4</sup>	-	-
Totals	51	30 (100 %)	3 (10 %)	16 (53,3 %)	11 (36,7 %)

<sup>1</sup> L'activité 19 comporte des volets financés par le budget de base et d'autres par des contributions volontaires

<sup>2</sup> Six activités sont financées par le budget de base

<sup>3</sup> Quinze activités sont des activités ordinaires des sessions qui ne sont porteuses d'aucunes implications budgétaires : une activité étant financée par le budget de base (Activité 34, Panel d'experts)

<sup>4</sup> L'activité 51 (US\$ 25 000) est financée par le Compte du Fonds de roulement

La catégorisation des activités par organe compétent est présentée au tableau 4. Vingt-six activités sont placées sous la compétence du Conseil, une sous la compétence conjointe du Conseil et des Comités, une sous la compétence conjointe des Comités et quatre sous celle du Comité financier et administratif (CFA). Les dix-neuf autres activités relevant de la compétence des comités techniques, soit huit sous celle du Comité du reboisement et de la gestion forestière (CRF), cinq sous celle du Comité de l'industrie forestière (CFI) et six sous celle du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM).

Sur les treize activités placées sous la compétence du Conseil pour lesquelles des contributions volontaires sont recherchées, onze ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel et deux restent dépourvues de financement.

Sur les dix-sept activités placées sous la responsabilité des Comités techniques de l'OIBT et pour lesquelles des contributions volontaires sont recherchées, huit ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel et neuf restent dépourvues de financement. Alors que les quatre activités placées sous la compétence du CEM ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel, neuf des cinq activités relevant du CFI n'ont encore reçu aucun financement. Parmi les activités placées sous la compétence du CRF, quatre ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel, cependant que quatre autres demeurent à ce jour dépourvues de financement.

Tableau 4 : État du financement des activités inscrites au PTB par organe compétent

Organe compétent	Activités		État du financement		
	Total	En recherche de cont. vol.	Intégral	Partiel	Aucun
1. Conseil	26	13	1	10	2
2. Conseil/Comités	1	-	-	-	-
3. Comités conjoints	1	-	-	-	-
4. CFA	4	-	-	-	-
5. CEM	6	4	1	3	-
6. CFI	5	5	-	-	5
7. CRF	8	8	1	3	4
	51	30	3	16	11

### **Stade d'accomplissement, progression, réalisations :**

On trouvera ci-dessous une brève synthèse des travaux effectués et des réalisations obtenues dans le cadre des activités qui ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel. Pour plus de détail, on se reportera au descriptif de chaque activité dans le Rapport d'activité du PTB.

### **Priorité stratégique 1 : Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les six activités de cette priorité. Trois activités ont reçu un financement partiel : Activité 2, Activité 4a ; Activité 6b).

- Au titre de l'Activité 2, la version préliminaire du rapport du consultant sera présentée au titre du point 18 de l'ordre du jour provisoire [Document ITTC(LI)/12].
- Au titre de l'activité 4a, le premier atelier régional sur les Lignes directrices d'application volontaire de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie), du 17 au 20 août 2015. Son rapport sera présenté à la 49<sup>ème</sup> session du CRF au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire du CRF [Document CRF(XLIX)/9].
- Au titre de l'activité 6b, l'OIBT a assuré un financement partiel permettant d'opérer le tirage de la version espagnole du FRA 2015 et, en utilisant des fonds de son PTB 2013-2014, l'OIBT a aidé au réexamen des modules de la boîte à outils GDF de la FAO. L'OIBT a participé au dépouillement des données du questionnaire collaboratif sur les ressources forestières effectué lors d'une réunion tenue en juin 2015.

### **Priorité stratégique 2 : Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales grâce au commerce international**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les deux activités inscrites à cette priorité stratégique. L'activité 8 a reçu un financement partiel et l'activité 7 demeure dépourvue de financement.

- Au titre de l'activité 8, le rapport d'étape du programme OIBT-CITES sera présenté au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire [Document ITTC(LI)/5]

### **Priorité stratégique 3 : Renforcer la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité dans les pays producteurs de bois tropicaux**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les trois activités inscrites à cette priorité. Une activité a reçu un financement partiel.

- Au titre de l'activité 10, le rapport sur l'examen des mesures que l'OIBT a prises avec d'autres concernant la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts et écosystèmes de la

mangrove sera présenté à la 49<sup>ème</sup> session du CRF au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire [Document CRF(XLIX)/9]

#### **Priorité stratégique 4 : Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les trois activités inscrites à cette priorité. Deux activités ont été partiellement financées.

- Au titre de l'activité 12b, le rapport d'étude sur l'enlèvement du carbone et les émissions connexes à la production et à l'exploitation des produits ligneux tropicaux sera présenté au 49<sup>ème</sup> CRF au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire [Document CRF(XLIX)/12]
- Au titre de l'activité 14b, l'OIBT prête son concours à la participation de 14 personnes à la Conférence internationale sur les feux de forêt de 2015. Une manifestation collatérale est prévue et à cette conférence et doit paraître à cette occasion une édition spéciale d'*Actualités des forêts tropicales* sur les feux de forêt.

#### **Priorité stratégique 5 : Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers TMT**

Au titre de cette priorité, onze activités ont été approuvées. Cinq d'entre elles sont financées par le budget de base, cinq autres sont en attente de contributions volontaires et une activité (activité 19) comporte des sous-activités financées par le budget de base et par des contributions volontaires (partiellement acquises). L'activité 25 portant sur la surveillance indépendante des marchés est financée en intégralité par l'UE qui a octroyé une aide à cet effet au montant de 4 000 000 d'euros pour la période 2014-2018. Sur les quatre activités pour lesquelles on recherche des contributions volontaires, deux ont reçu un financement partiel et deux demeurent dépourvues de financement.

Les activités financées par le budget de base sont les suivantes :

- Activité 15 : Publication d'*Actualités des forêts tropicales* (AFT/TFU)
- Activité 16 : Préparation et tenue de la Discussion annuelle sur le marché en collaboration avec le Groupe consultative sur le commerce (TAG).
- Activité 17 : Publication du rapport OIBT sur le marché des bois tropicaux dans le cadre du Service d'information sur le marché (MIS)
- Activité 18 : Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques de l'OIBT
- Activité 19 : Renforcement du travail de relations publiques, de sensibilisation et de vulgarisation
- Activité 22 : Effectuer l'examen biennal et l'évaluation de la situation mondiale du bois.

Toutes les activités susdites ont été accomplies dans leur intégralité. Au titre de l'activité 19, plusieurs rapports techniques ont paru, pour certains en publication conjointe, et diffusés, notamment :

- PS 20 *Lignes directrices d'application volontaire pour la GDF* ;
- TS 34 *Les avantages carbone des projets OIBT* (avec un concours de l'activité 21) ;
- TS 44 *L'encadrement des marchés publics du bois* ;
- Rapport annuel de l'OIBT, 2014
- Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois
- TS 45 *Le commerce européen des bois tropicaux en évolution* est en préparation.
- Trois numéros du bulletin électronique de l'OIBT *Tropical Timber News* ont paru.
- De nouvelles affiches ont été élaborées sur les *Nouvelles lignes directrices GDF d'application volontaire*, les Mangroves, les Programmes thématiques, le programme de bourses d'études OIBT, et la gestion intégrée du feu.

Autre titre de l'activité 20 le Secrétariat effectuera une analyse des projets et activités qui montrent des résultats convaincants afin d'en élaborer des arguments qui plaident pour un appui, à partir des projets qui sont déclarés achevés à la présente session.

Dans le sillage de l'activité 22 (Gestion des connaissances) du PTB 2013-2014, et en utilisant le reliquat de financement de cette activité, sont en cours dans le cadre de l'activité 21 (menée en étroite collaboration avec l'activité 19) le redéveloppement et l'amélioration du site web de l'OIBT ainsi que la synchronisation et l'intégration des différents systèmes hébergés sur le site Web de l'OIBT (notamment l'OLMS et la base de données des projets) dans une nouvelle « Solution Projets » de l'OIBT. Également dans le cadre de l'activité 21, la synthèse de l'ensemble des réalisations des Programmes thématiques de l'OIBT sur la REDDES et le TFLET a été menée à terme et sera présentée par le consultant au titre du point 13 de l'ordre du jour provisoire « Rapport d'étape des Programmes thématiques ».

Au titre de l'activité 25 le consultant principal du SIM présentera au 49<sup>e</sup> CEM un rapport d'étape détaillé des travaux en cours. Le rapport d'état des lieux sur les importations de bois tropicaux dans l'UE est achevé et sera publié dans la série des rapports techniques de l'OIBT (TS 45 « Le commerce européen des bois tropicaux en évolution ») avant la fin de l'année.

**Priorité stratégique 6 : Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les huit activités inscrites à cette priorité. Six activités ont reçu un financement partiel, tandis que deux demeurent dépourvues de financement.

Au titre de l'activité 26 un soutien sera apporté à la participation du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil en 2015 et en 2016.

Au titre de l'activité 27 le Secrétariat a été représenté à la réunion du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) pour débattre de l'apport du PCF à l'Arrangement international sur les forêts (AIF), les 26 et 27 novembre 2014, au 2<sup>e</sup>me Groupe spécial d'experts (AHEG2), qui s'est réuni du 12 au 16 janvier 2015 et réunions connexes du PCF et du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF 11).

Au titre de l'activité 28, le rapport d'étape de l'exécution du Programme de bourses OIBT [Document ITTC(LI)/13] et le rapport de la Commission de sélection des bourses [Document ITTC(LI)/14] sera présenté au Conseil au titre du point 19 de l'ordre du jour provisoire.

Au titre de l'activité 29 des discussions se sont tenues avec la FAO et une proposition a été émise d'organiser un atelier régional destiné à renforcer la collecte et les rapports statistiques dans les Caraïbes (possiblement à Trinité-et-Tobago) fin 2015 et début 2016.

Au titre de l'activité 32 le Secrétariat a engagé des échanges de vue avec plusieurs pays latino-américains sur la possibilité d'organiser un séminaire international de cinq journées pour débattre des services et dispositifs de vulgarisation forestière, possiblement fin 2016.

L'activité 33 sera exécutée par l'ONG TRAFFIC. Le plan des travaux et le budget proposés par TRAFFIC ont été approuvés. L'activité débutera dès que le financement promis de cette activité aura été reçu par l'OIBT.

**Activités ordinaires, administratives et financières**

Dix-huit activités ont été approuvées au titre de cette catégorie. Quinze activités sont classées comme « Travaux ordinaires des sessions. » et ne comportent aucune incidences financières. L'activité 34 (Panel d'experts) est financée par le budget de base. Le financement de l'activité 50 est acquis dans son intégralité par des contributions volontaires et l'activité 51 a été financée par le Compte du fonds de roulement.

Au titre de la l'activité 34, le quarante-neuvième et le cinquantième Panels d'experts ont été réunis à Yokohama, au Japon du 2 au 6 février et du 2è juillet au 2 août 2015 respectivement. Le rapport sera présenté à la séance commune des Comités au titre du point 1 de son ordre du jour [Documents ITTC/EP-49, ITTC/EP-50].

Dans le cadre de l'activité 50 a été effectuée une enquête en ligne sur l'utilisation des lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des forêts. Ce rapport sera présenté à la 49ème session du CRF au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire [Document CRF(XLIX/10)].

Au titre de l'activité 51, le Conseil recevra le rapport d'étude portant sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT au titre du point 16 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LI/10)]

### **Remarques de conclusion et difficultés rencontrées**

À l'heure actuelle, sur les 30 activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires au titre du PTB 2015-2016, trois ont reçu leur financement intégral, seize un financement partiel et onze demeurent dépourvues de financement. Six sous-activités sont achevées et seront présentées au Conseil ou au Comité technique compétent pour approbation de leur rapport. Les autres activités disposant d'un financement au moins partiel sont en cours. Les activités suivantes sont achevées :

- Activité 2 Élaboration de lignes directrices de l'OIBT visant à intégrer l'égalité des sexes dans les activités, programmes et projets de l'Organisation mis en œuvre chez ses pays membres
- Activité 4a Publication des lignes directrices OIBT d'application volontaire comme document d'orientation dans les trois langues (anglais, français, espagnol) et diffusion de ces lignes directrices aux acteurs principaux dans les pays membres de l'OIBT et la communauté internationale.
- Activité 12b Atténuation des effets du changement climatique (b) étude sur les absorptions et émissions de carbone associées à la production et à l'exploitation de produits ligneux récoltés d'origine tropicale.
- Activité 22a Publication de l'Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2013-2014 durant la première moitié de 2015.
- Activité 50 Effectuer une étude destinée à évaluer l'utilisation faite des différentes lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des plantations, aux forêts de recrû (dites « secondaires »), de la biodiversité et des forêts naturelles dans le monde tropical.
- Activité 51 Étude sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT.

Pour les activités qui ont bénéficié d'un financement total ou partiel, aucune difficultés majeures n'ont été rencontrées. Au titre de l'activité 19, la mise au point d'un nouveau site de l'OIBT et l'intégration des différents dispositifs OIBT hébergés sur son site Web ont connu quelques retards dus à des problèmes essentiellement techniques, mais la mise au point et les essais du nouveau système sont en cours. D'autre part, les financements promis pour certaines activités (par exemple, activité 33) ont été reçus tardivement par le Secrétariat si bien que la mise en œuvre de l'activité en a été retardée. L'obstacle majeur à l'exécution intégrale du PTB 2015-2016 est le nombre important d'activités qui n'ont encore reçu qu'un financement partiel (16) ou aucun financement (11).

**RAPPORT D'EXECUTION****PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL 2015-2016****PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1****PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE FORESTIÈRE ET LE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS**

<b>Activité</b>	<b>Modalités d'exécution et coûts induits</b>	<b>Objectifs de l'activité</b>	<b>Organe compétent</b>	<b>Stade d'accomplissement</b>
1. Mener, en collaboration avec les organisations partenaires compétentes, des études destinées à examiner la réalisation de la gestion durable des forêts tropicales de production de bois. <i>[AIBT de 2006, Article 28(4a)]</i>	Prendre les dispositions nécessaires aux travaux de préparation du troisième rapport de l'OIBT sur la Situation de la gestion des forêts tropicales (GDF Tropiques 2016). L'analyse portera sur les avancées de la GDF au regard des données de référence figurant dans les éditions 2005 et 2011 de GDF Tropiques.  Coût estimatif : US\$600 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$400 000 Année 2016 : US\$200 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport GDF Tropiques 2016 publié d'ici à la fin de 2016</li> <li>Un numéro spécial de l'AFT récapitulant les conclusions du rapport GDF Tropiques 2016 publié</li> </ul>	Conseil	Financement reçu US\$ aucun Financement à venir Année 2015 US\$ 400 000 Année 2016 US\$ 200 000  Cette activité est en attente de financement.
2. Élaboration de Directives de l'OIBT visant à intégrer l'égalité des sexes dans les Activités, Programmes et Projets de l'Organisation mis en œuvre chez ses pays membres.	Un consultant sera recruté et chargé de rédiger les Directives de l'OIBT relatives à l'égalité des genres. À cette fin, il ou elle devra : <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les lignes directrices relatives à la sexospécificité en vigueur dans d'autres organisations ;</li> <li>Analyser divers instruments et outils de l'OIBT, en particulier ceux qui sont les plus couramment utilisés dans les pays membres de l'OIBT et identifier ceux dont la mise en œuvre nécessiterait l'intégration de mécanismes relatifs à la sexospécificité ;</li> <li>Préparer un projet de Lignes directrices OIBT relatives à l'égalité des sexes, dont un module de formation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption des lignes directrices de l'OIBT sur la sexospécificité.</li> </ul>	Conseil	Financement reçu US\$ 10 000 Financement à venir Année 2015 US\$ 25 000 Année 2016 US\$ zéro  Aucun coût d'appui aux programmes n'a été déduit de cet engagement. Des fonds supplémentaires pour soutenir cette activité ont été le truchement « d'Admin 322 » dont dispose le Directeur exécutif pour les missions consultatives. Le rapport du consultant [Document ITTC (LI)/12] sera présenté à la 51 <sup>e</sup> session du CIBT au titre du point 18 de l'ordre du jour provisoire

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer au moins cinq indicateurs sexospécifiques pour les futurs Plans d'action stratégiques et les travaux futurs.</li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$35 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$35 000</p>			
<p>3. Démonstration et adoption de systèmes de crédit pour les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur forestier. [AIBT 2006, Article 1(g)]</p>	<p>Dans le cadre d'un projet antérieur de l'OIBT, un mécanisme de crédit à fort potentiel de généralisation et d'élargissement avait été mis au point à l'intention des PME. Cette activité aidera trois pays producteurs de l'OIBT sélectionnés à reproduire le mécanisme de crédit destiné aux PME. Ces travaux ont démarré dans le cadre d'une activité similaire au titre du PTB 2013-2014 qui a été partiellement financée ; cette activité poursuivra et élargira les travaux prévus en 2013-2014.</p> <p>Coût estimatif : US\$250 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 :US\$125 000 Année 2016 : US\$125 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Systèmes de crédit pour PME forestières repris dans trois pays membres</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu US\$ zéro Financement à venir Année 2015 US\$ 125 000 Année 2016 US\$ 125 000</p> <p>Cette activité, qui a débuté en Indonésie avec un financement partiel dans le cadre du PTB 2013-2014, a continué en 2015 en utilisant le reliquat financier de l'activité du PTB 2013-2014. Cinq (5) petites et moyennes entreprises forestières situées dans l'ouest de Java en Indonésie ont été estimées pouvoir bénéficier de ce type de crédit. Trois de ces entreprises se sont vu accorder des prêts en mai 2015 (CV.Sumber Kayu) et en juin 2015 (CV NS Bintang Timur et CV. Kaindo) pour un montant de 150 000 \$ US, chacune devant rembourser son emprunt en deux ans.</p>
<p>4. Promouvoir la publication, la diffusion et l'application des lignes directrices volontaires de l'oibt pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles. [AIBT de 2006, Article premier (c), (f), (l), (o), (p)] [Décision CIBT</p>	<p>En vertu de la Décision 4(XLIX) relative aux <i>Lignes directrices volontaires OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles</i>, sont prévues les activités suivantes :</p> <p>(a) Publier les <i>Lignes directrices volontaires</i> en tant qu'outil d'élaboration de politiques dans les trois langues (anglais, français et espagnol) de l'OIBT et les diffuser auprès des principales parties prenantes dans les pays membres de l'OIBT et dans la communauté internationale.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les <i>Lignes directrices OIBT pour la GDF d'application volontaire</i> publiées dans les trois langues de travail de l'OIBT en 2015</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu US\$ 100 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Les <i>Lignes directrices OIBT d'application volontaire de la gestion durable des forêts tropicales naturelles</i> ont été publiées en anglais, en français et en espagnol en tant que n°20 de la série Développement de politiques <a href="http://www.itto.int/policypapers_guidelines/">http://www.itto.int/policypapers_guidelines/</a></p> <p>Une clé USB a été produite à 1000 exemplaires qui contient toutes les lignes directrices de</p>

4(XLIX)]	<p>Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2015 : US\$100 000</p> <p>(b) Organiser trois ateliers régionaux de formation pour le renforcement des capacités (un dans chacune des régions tropicales) en vue de faciliter l'application effective et élargie des Lignes directrices volontaires, dans le but de redynamiser et de renouveler les fondements de la gestion durable des forêts, notamment chez les forestiers professionnels des pays producteurs membres.</p> <p>Coût estimatif : US\$240 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires (US\$50 000 déjà promis au titre de l'Activité 34 du PTB 2013-2014) Année 2015 : US\$110 000 Année 2016 : US\$80 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois ateliers régionaux de formation pour le renforcement des capacités organisés dans les trois régions tropicales en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>l'OIBT relatives à la gestion durable des forêts. Une nouvelle affiche intitulée "Guider la GDF sous les tropiques" a aussi été produite.</p> <p>PS20 "Lignes directrices d'application volontaire" : le document a été imprimé et distribué en anglais, français et espagnol.</p> <p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 110 000 Année 2016 US\$ 80 000</p> <p>Le 1er atelier régional sur les Lignes directrices OIBT d'application volontaire de la gestion durable des forêts tropicales naturelles s'est déroulé à Kuala Lumpur (Malaisie) du 17 au 20 août 2015. L'atelier était organisé en coopération avec le ministère malaisien des Ressources naturelles et de l'environnement, le Département des forêts de Malaisie péninsulaire et le <i>Forest Research Institute</i> de Malaisie. Y ont pris part un total de 24 participants provenant des organismes forestiers de huit pays membres en région Asie et Pacifique. Le rapport sera présenté à la 49e session du CRF au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire [Document CRF(XLIX)/9].</p>
----------	--	--	---

<p>5. Faciliter l'amélioration des politiques et pratiques des concessions forestières concernant les forêts tropicales de production de bois. [AIBT de 2006, Articles 1 (i), (m), (n)]</p>	<p>Cette activité facilitera l'amélioration des politiques et pratiques des concessions forestières concernant les forêts tropicales de production de bois, en collaboration avec la FAO, le Service forestier brésilien (BFS) et l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) ainsi que d'autres organisations et institutions compétentes par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation d'un Atelier international sur les concessions forestières à Porto Velho – Rondônia (Brésil) en août 2015 (à confirmer) ;</li> <li>• L'élaboration et la diffusion d'un document d'orientation et d'un guide pratique destinés à valoriser la mise au point, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et pratiques des concessions forestières à l'intention des décideurs, aménagistes et professionnels de terrain dans le secteur forestier ; et</li> <li>• La promotion de la collaboration entre les pays membres de l'OIBT, les co-organisateur de l'Atelier international et les organisations et institutions compétentes.</li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$150 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$150 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier international sur les concessions forestières organisé en 2015</li> <li>• Un document d'orientation et un guide pratique élaborés en 2015</li> <li>• La collaboration favorisée entre les pays membres de l'OIBT, les co-organisateur de l'atelier international et les organisations et institutions compétentes</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 150 000 Année 2016 US\$ ZÉRO</p>
---	---	---	------------	--

<p>6. Poursuivre le suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts. [Décisions CIBT 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX) et 4(XXXIV)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire, comportant la surveillance de l'application de la Décision 4(XXXIV) dans le cadre de laquelle ont déjà été organisés 28 ateliers nationaux devant permettre l'entrée en application des C&amp;I. Les deux volets ci-dessous faisaient également partie d'une activité similaire du PTB 2013-2014 qui avait été en partie financée ; cette activité poursuivra et élargira les travaux prévus en 2013-2014.</p> <p>(a) Prendre les dispositions nécessaires à la tenue de deux à trois ateliers nationaux supplémentaires sur les C&amp;I (axés sur les nouveaux pays membres), en intégrant dans leurs programmes les thèmes connexes que sont l'audit, la certification, les exigences de rapports internationaux, etc.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p> <p>(b) Participer aux réunions/discussions/initiatives internationales liées aux C&amp;I, dont le Groupe de travail du PCF sur la rationalisation des rapports forestiers, les initiatives visant à tirer parti des synergies entre l'OIBT et la FAO concernant la préparation de rapports sur les forêts (GDF Tropiques et FRA, y compris le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières) ainsi que les réunions pertinentes sur les autres processus relatifs aux C&amp;I.</p> <p>Coût estimatif : US\$50 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$25 000 Année 2016 : US\$25 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux à trois ateliers nationaux de formation aux C&amp;I organisés</li> <li>• Présence aux réunions pertinentes ; collaboration avec la FAO sur le rapport FRA renforcée</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 50 000 Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>Le financement de cette activité subsidiaire est en instance.</p> <p>Financement reçu US\$ 10 000 Financement à venir Année 2015 US\$ 10 000 Année 2016 US\$ 40 000</p> <p>L'OIBT a accepté de fournir un financement partiel des coûts du tirage de la version espagnole de FRA 2015, compte tenu des apports au Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières ; la contribution de l'OIBT sera reconnue dans le FRA. La traduction et la maquette du FRA sont complètes et son tirage est en cours.</p> <p>L'OIBT apporte également son concours à la révision de la « boîte à outils » des modules FAO de gestion durable des forêts en y affectant le reliquat financier d'une activité connexe du PTB 2013-2014.</p> <p>L'OIBT a participé à la réunion de dépouillement</p>
---	---	--	----------------	--

				<p>des données issue du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières en juin 2015 et participera à un stand des partenaires de ce questionnaire et à une manifestation collatérale au Congrès forestier mondial en septembre 2015.</p>
	<p><b>From BWP 2013-2014 : US\$ 50 000</b>  <b>TOTAL PARTIEL 2015 : US\$ 995 000</b>  <b>TOTAL PARTIEL 2016 : US\$ 480 000</b>  <b>Total partiel biennal : US\$1 525 000</b></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2****AUGMENTER LA CONTRIBUTION DES FORÊTS TROPICALES AUX ÉCONOMIES NATIONALES ET LOCALES GRÂCE AU COMMERCE INTERNATIONAL**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>7. Conférence mondiale sur le teck 2015 : renforcer le marché mondial du teck dans l'optique du développement durable. [AIBT de 2006, Articles 1(a), (b), (d), (e), (f), (g), (h), (i), (k), (p)]</p>	<p>En coopération étroite avec les organisations internationales, régionales et nationales compétentes (TEAKNET, FAO, ASOTECA et IUFRO), la 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur le teck 2015 sera organisée en mai 2015 en Équateur. La Conférence est axée sur les réalisations antérieures, l'état actuel des connaissances et les défis futurs liés au développement durable du marché mondial du teck. Les présentations et discussions qui auront lieu durant cette conférence aborderont des questions d'ordre social, économique, technique et environnemental ayant des incidences sur la production, la commercialisation et le commerce du bois de teck.</p> <p>Coût estimatif : US\$50 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir des décideurs, chercheurs et universitaires, professionnels de terrain, représentants de la société civile, du secteur privé, et des organisations régionales et internationales travaillant sur le développement durable du bois de teck pour discuter des réalisations antérieures, de l'état actuel des connaissances et des futurs défis liés au développement durable du marché mondial du teck.</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 50 000</p> <p>Concours apporté à la Conférence avec une commandite « Argent » (soit US\$ 3 000) par mobilisation des fonds budgétaires non dépensés (US\$ 6 074,75) de l'activité connexe (PP-A/43-230) du PTB 2008-2009. Montant d'une cotisation à vie de l'OIBT également versé à TEAKNET, toujours en mobilisant le reliquat budgétaire de l'activité connexe (PP-A/43-230) du PTB 2008-2009.</p>
<p>8. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES. [AIBT 2006, Article 15] [Décisions CIBT 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII), 5(XLVI)]</p>	<p>Continuer de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription d'essences à bois d'œuvre à la CITES. En application de la Décision 5(XLVI) relative au «Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES», une aide supplémentaire de la Commission européenne d'un montant de US\$ 6 200 000 (EUR 5 000 000) a été approuvée au début de 2012. Cette aide qui doit être prolongée sur une durée de quatre ans permettra la poursuite du Programme OIBT-CITES de renforcement des capacités qui a été entamé en 2006. Aux termes de la convention qui lie l'OIBT à la Commission européenne, les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois pays avec des schémas d'inventaire améliorés</li> <li>• Trois systèmes de traçabilité et suivi mis en place</li> <li>• Tenue d'ateliers régionaux de formation et d'échange d'expérience</li> <li>• Nombre réduit des suspensions frappant le commerce</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu US\$ 1 430 000</p> <p>Financement à venir Année 2015 : US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2016 : US\$ 343 659</p> <p>Le financement reçu se compose des US\$1 130 000 reçus fin 2014 et des US\$300 000 reçus en 2015.</p> <p>Voir le document ITTC(LI)/5 pour un rapport d'activité integral de cette activité.</p>

	<p>contributions OIBT homologues devant émaner d'autres bailleurs pour équilibrer celle de la Commission européenne doivent totaliser US\$ 3 063 725 au cours de ces quatre années, dont US\$ 1 290 066 d'ores et déjà acquis en 2011-2013, ce qui laisse un solde à pourvoir de EUR 1 773 659 qui sera sollicité au cours des trois années restantes de la période d'octroi de l'aide de la Commission européenne, au début de 2016. La somme sollicitée des bailleurs de fonds pendant la période biennale considérée s'élève donc à US\$ 886 830 pour chacun des exercices annuels.</p> <p>Contributions de l'OIBT : US\$1 773 659 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$886 830 Année 2016 : US\$886 829</p>	d'essences inscrites aux listes CITES		
	<p><b>Total partiel 2015 : US\$ 936 830</b> <b>Total partiel 2016 : US\$ 886 829</b> <b>Total partiel biennal : US\$1 823 659</b></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : RENFORCER LA CONTRIBUTION DES FORÊTS TROPICALES PRODUCTRICES DE BOIS D'ŒUVRE À LA CONSERVATION ET L'EXPLOITATION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>9. Examiner les effets de la conservation et de la protection dans les zones transfrontières du point de vue de la réalisation de la GDF. [AIBT de 2006, Articles 1(m), (q), (n)] [Décision CIBT 2(XLV)]</p>	<p>Organiser une conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières dans le but de favoriser le développement et la mise en œuvre des politiques, de la gouvernance et des dispositions institutionnelles relevant des forêts, en vue de l'effectivité de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts transfrontières, en tenant compte des expériences de l'OIBT et de ses partenaires dans les zones de conservation transfrontière. Cette conférence, qui se tiendra dans un pays sélectionné dans le bassin du Congo, fera suite à la Conférence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières organisée en 2015</li> </ul>	CRF	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 300 000 Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

	<p>internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières qui s'est tenue à Quito (Équateur) du 21 au 24 juillet 2010 en collaboration avec le Secrétariat de la CBD, l'UICN et le Ministère équatorien de l'environnement. La conférence qui se tiendra dans le bassin du Congo couvrira également la manière de valoriser l'application des réglementations forestières et la gouvernance (FLEG) dans les aires tropicales de conservation transfrontière.</p> <p>Coût estimatif : US\$300 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$300 000</p>			
<p>10. Favoriser la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes de la mangrove. <i>[AIBT de 2006, Articles 1(f), (j), (m), (q), (r), (s)]</i></p>	<p>Renforcer les actions pratiques et les partenariats destinés à faciliter la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts et écosystèmes de la mangrove, notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examinant les actions que l'OIBT ainsi que d'autres organisations et parties prenantes ont prises en vue de conserver, de restaurer et de gérer dans une optique pérenne les forêts et écosystèmes de la mangrove, y compris les meilleures pratiques et approches novatrices telles que les paiements des services environnementaux (PSE) ; et en</li> <li>• Organisant une conférence internationale en juin/juillet 2016 en collaboration étroite avec ISME et d'autres partenaires pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager les enseignements dégagés et les défis et opportunités reconnus en matière de conservation, restauration et gestion durable des forêts et écosystèmes de la mangrove ; et</li> <li>• Débattre des stratégies et actions pratiques que l'OIBT et ses pays membres pourraient prendre, par exemple élaborer un plan d'action complet, améliorer la base de données et le</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un rapport de synthèse préparé pour passer en revue les actions qu'ont prises l'OIBT et d'autres organisations et acteurs ; et</li> <li>• Une conférence internationale sur les mangroves organisée en 2016</li> </ul>	CRF	<p>Financement reçu US\$ 50 000 Financement à venir Année 2015 US\$ 0 Année 2016 US\$ 250 000</p> <p>Examen effectué des mesures prises par l'OIBT et d'autres organisations et parties prenantes en vue de conserver, de restaurer et de gérer dans une optique pérenne les forêts et écosystèmes de la mangrove. Le rapport sera présenté à la 49e session du CRF au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire [Document CRF(XLIX)/9]</p>

	<p>système d'information, ou encore renforcer les partenariats d'échange des connaissances et de renforcement des capacités, et déterminer ces stratégies.</p> <p>Coût estimatif : US\$300 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$ 50 000 Année 2016 : US\$250 000</p>			
<p>11. Faciliter l'application des <i>Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois.</i> [AIBT 2006, Article premier (m), (r)] [Décision 10(XLIV) du CIBT]</p>	<p>Conformément à la Décision 6(XLVI) l'application des Lignes directrices OIBT-UICN sur la biodiversité sera promue par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de trois ateliers régionaux de renforcement des capacités par des formations (un dans chacune des régions tropicales), dans le cadre de l'Initiative de collaboration OIBT-CDB en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales (Initiative OIBT-CDB), afin de faciliter l'application élargie et efficace des <i>Directives OIBT-UICN sur la biodiversité</i> ;</li> <li>• Sensibilisation et promotion de partenariats et de recherche de financements lors de réunions internationales en faveur d'une application étendue des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité et de la mise en œuvre de l'Initiative OIBT-CDB, et diffusion et promotion des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité dans le cadre d'autres tribunes pertinentes ;</li> <li>• Organisation de manifestations parallèles lors des grandes réunions internationales pertinentes, comme les CdP à la CDB, se rapportant aux réalisations de l'Initiative OIBT-CDB et à leur contribution à la réalisation des Objectifs d'Aïchi sur la biodiversité en matière de forêts ; and             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrichissement de la participation organisée des pays membres de l'OIBT au débat mondial sur la conservation de la biodiversité et la restauration des paysages, afin de les</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois ateliers régionaux de formation organisés</li> <li>• Participation accrue de l'OIBT aux réunions internationales pertinentes en 2015 et 2016, y compris l'organisation de manifestations collatérales</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 :US\$ 170 000 Année 2016 :US\$ 170 000</p>

	<p>aider à adopter des démarches intégrées de la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales, notamment par l'application efficace et élargie des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité.</p> <p>Coût estimatif : US\$340 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$170 000 Année 2016 : US\$170 000</p>			
	<p><b>Total partiel 2015 : US\$520 000</b> <b>Total partiel 2016 : US\$420 000</b> <b>Total partiel biennal : US\$940 000</b></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 : FREINER LE DÉBOISEMENT ET LA DÉGRADATION DES FORÊTS DANS LE MONDE TROPICAL ET VALORISER L'APPORT DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>12. En coopération avec les organismes compétents, continuer d'étudier les implications que comporte le changement climatique pour les forêts tropicales et la contribution de ces dernières à l'atténuation des effets du changement climatique. [AIBT 2006, Article premier (f), (p)] [Décision 1(XXXVIII) du CIBT]</p>	<p>(a) Un soutien de l'OIBT est nécessaire pour aider les membres à formuler et à mettre en œuvre une réponse intégrée du secteur forestier aux changements climatiques, et garantir une participation organisée dans le débat mondial concernant le rôle des forêts tropicales dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence aux réunions de la CCNUCC où sera abordée la question des forêts tropicales ;</li> <li>Faciliter la participation des pays membres producteurs de l'OIBT à des manifestations où le thème des forêts et du changement climatique figureront en bonne place dans l'ordre du jour ; et</li> <li>Organisation d'une manifestation collatérale aux Conférences des Parties à la CCNUCC sur le rôle de la gestion durable des forêts sous les tropiques en appui à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation</li> </ul>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à deux Conférences des Parties à la CCNUCC en 2015 et 2016 et organisation de manifestations parallèles</li> <li>Participation à une sélection de quatre réunions se rapportant aux forêts et au changement climatique</li> </ul>	Conseil	<p>(a)</p> <p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 50 000 Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>En utilisant les ressources limitées disponibles, les activités suivantes ont été prises en charge: Au titre du point 14 de l'ordre du jour provisoire, M. Jürgen Blaser a rendu compte au 49e CIBT de l'actualité de la CCNUCC et du GIEC concernant les forêts et de ses implications potentielles pour les forêts tropicales. Organisation conjointe de deux manifestations collatérales à la 20ème CdP de la CCNUCC (Lima, Pérou, 1er-12 décembre 2014) : « Conservation forestière au Pérou », conjointement avec la JICA et l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale ; et « Contribution de l'OIBT à la GDF et à l'atténuation et l'adaptation au Pérou » conjointement organisé par la JICA, la CDB, la CITES, l'<i>Asociación para la Investigación y Desarrollo Integral</i> (AIDER) et</p>

	<p>à leurs effets, et permettant la restauration de forêts tropicales dégradées.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p> <p>(b) Étude sur les absorptions et émissions de carbone associées à la production et à l'utilisation de produits ligneux récoltés d'origine tropicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents et des résultats de recherche pertinents en vue de dresser une estimation des absorptions et émissions de carbone, y compris les travaux connexes de l'OIBT ;</li> <li>• Mise en œuvre d'une étude de cas portant sur une sélection de produits bois tropicaux destinée à estimer leur teneur en carbone, les émissions de carbone résultant de leur production ainsi que leur durée sur les marchés des utilisations finales ; et</li> <li>• Détermination des méthodologies disponibles pour estimer les absorptions et émissions de carbone à long terme qui sont associées à la production et à l'utilisation de produits bois tropicaux.</li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$70 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$70 000</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude de cas menée pour estimer la teneur en carbone, les émissions de carbone résultant de la transformation et leur durée sur les marchés des utilisations finales</li> <li>• Un bilan des méthodes disponibles pour estimer les absorptions et émissions de carbone à long terme qui sont associées à la production et à l'utilisation de produits bois tropicaux</li> </ul>		<p>d'autres partenaires péruviens.</p> <p>Coparrainage du Séminaire international pour le changement climatique et les forêts : Mécanisme de financement REDD+ et son utilisation optimale (février 3-4, 2015, Université de Tokyo, Japon) conjointement avec le <i>Forestry and Forest Products Research Institute</i> (FFPRI), le CIFOR, la JICA et l'<i>Institute for Global Environmental Strategies</i> (IGES),</p> <p>Publication conjointe de la 3ème édition de la brochure de l'OIBT-JICA REDD + et du rapport d'orientation IUNU-IAS/OIBT sur le renforcement du développement des liens institutionnels REDD+ entre plan international et plan local: enseignements tirés des initiatives en cours sur le carbone forestier.</p> <p>(b) Financement reçu : US\$ 67 554,91 Financement à venir Année 2015 : US\$ 2 445,09</p> <p>Cette activité a été menée à terme. Son rapport sera présenté à la 49e session du CRF au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire [Document CRF(XLIX)/12]</p>
<p>13.Continuer de favoriser une meilleure compréhension de la contribution des services environnementaux à</p>	<p>Suite aux recommandations du Forum international sur les paiements pour services liés aux écosystèmes des forêts tropicales (San José, Costa Rica du 7 au 10 avril 2014) qu'ont conjointement organisé l'OIBT, la FAO et le Fonds national de financement forestier du Costa Rica (FONAFIFO), cette activité continuera de favoriser les dispositifs de PSE en vue d'appuyer un</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuf études de cas portant sur des exemples réussis de dispositifs de PSE menées</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 70 000 Année 2016 US\$ 70 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

<p>la gestion durable des forêts tropicales [<i>Décision CIBT 2(XLVII)</i>]</p>	<p>financement novateur et pérenne de la GDF.</p> <p>(a) Prendre les dispositions nécessaires à la conduite d'études de cas sur les PSE au sein d'une sélection d'initiatives fructueuses, qui évalueront les politiques de développement, les lois, la gouvernance et les dispositions institutionnelles de mise en œuvre en vue de faciliter la conception et la mise en œuvre efficaces de dispositifs de PSE dans le monde tropical.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p> <p>(b) Participer aux réunions et réseaux internationaux importants liés aux PSE, y compris concernant le financement de la GDF</p> <p>Coût estimatif : US\$40 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$20 000 Année 2016 : US\$20 000</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions/réseaux pertinents sur les PSE ; collaboration avec d'autres organisations pour favoriser les dispositifs de PSE renforcée</li> </ul>		
<p>14. Apporter une contribution aux efforts nationaux et internationaux dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des incendies touchant les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre. [ITTA 2006 Article premier (m)] [1(m)] [<i>Décision CIBT 6(XXXIII)</i>]</p>	<p>(a) En collaboration avec la FAO, examiner et actualiser les <i>Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales</i> et les <i>Recommandations volontaires de la FAO pour la gestion des feux</i> afin de tenir compte des interprétations scientifiques de l'état des forêts et de leur protection sous les tropiques au cours des 15 dernières années, ainsi que des avancées de la recherche-développement réalisées à l'échelon mondial dans ce domaine et dans celui du changement climatique.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lignes directrices OIBT révisées publiées en 2014</li> <li>• Assistance à trois forums préparatoires dans trois régions de production OIBT</li> <li>• Soutien à la participation à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt apporté à six</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 80 000 Année 2016 US\$ 20 000</p>

	<p>Contributions volontaires Année 2015 : US\$80 000 Année 2016 : US\$20 000</p> <p>FAO : à décider (approx. US\$10 000)</p> <p>(b) Provisionner les contributions de l'OIBT au Groupe consultatif mondial sur les incendies de forêt relevant de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) ainsi qu'au Réseau mondial sur les incendies de forêt (GWFN <i>Network</i>) et au Centre mondial de surveillance des incendies (CMSI) qui s'y rattachent, et dispenser un appui aux Réseaux régionaux sur les incendies de forêt en Afrique, en Asie et en Amérique latine ainsi qu'à d'autres efforts de coopération interinstitutionnelle dans leurs réunions préparatoires à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt qui doit se tenir en Corée du Sud en 2015 ; par ailleurs, organiser une manifestation parallèle et appuyer la participation de 18 participants au maximum issus de pays membres producteurs qui mettent en œuvre des projets de l'OIBT liés au feu afin de présenter et d'échanger leurs expériences lors de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt qui est prévue se tenir en Corée du Sud en 2015.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$100 000</p>	<p>participants de chacune des trois régions productrices de l'OIBT et organisation d'une manifestation parallèle</p>		<p>Financement reçu US\$ 60 000 Financement à venir Année 2015 US\$ 40 000 Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>L'OIBT dispense un appui aux Réseaux régionaux sur les incendies de forêt en Afrique, en Asie et en Amérique latine ainsi qu'à d'autres efforts de coopération interinstitutionnelle dans leurs réunions préparatoires à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt qui doit se tenir en Corée du Sud en octobre 2015 et organiser une manifestation parallèle en épaulant la participation de 18 personnes au maximum issues de pays membres producteurs qui mettent en œuvre des projets de l'OIBT liés au feu afin de présenter et d'échanger leurs expériences lors de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les feux de forêt devant se tenir en Corée du Sud en 2015.</p> <p>À ce jour 14 participants ont été sélectionnés conjointement avec le GFMC pour assister à WildFire 2015.</p> <p>L'édition spéciale AFT sur les feux de forêt a paru sur support papier et support électronique. Le tirage d'autres documents de sensibilisation sur le feu est en cours.</p> <p>La date et le lieu de la rencontre collatérale organisée par l'OIBT ont été réservés.</p>
	<p><b>Total partiel 2015 : US\$370 000</b> <b>Total partiel 2016 : US\$140 000</b> <b>Total partiel biennal : US\$510 000</b></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5 : AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS SUR LES FORÊTS TROPICALES, LES MARCHÉS ET LE COMMERCE DU BOIS**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>15. Poursuivre la publication du bulletin de l'OIBT <i>Actualités des forêts tropicales</i> (AFT). [AIBT 2006, Articles 27, 28]</p>	<p>Travaux réguliers en session.</p> <p>Coût estimatif : US\$520 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$260 000 Année 2016 : US\$260 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à quatre numéros de l'AFT publiés et diffusés dans les trois langues de travail de l'OIBT en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu : US\$ 260 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 260 000</p> <p>Pour l'année 2015 jusqu'à quatre numéros d'AFT sont prévus. Les numéros suivants avaient paru au moment de la préparation du présent rapport (septembre 2015):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Numéro 24-1, intitulé « Aller au-delà des différends sur les marchés publics »</li> <li>Numéro 24-3, intitulé « Faire contre-feu aux feux de forêt »</li> </ul> <p>Le numéro 24-3 qui est en cours de production et sera axé sur les travaux effectués dans le domaine des déclarations environnementales de produits s'appliquant aux produits ligneux tropicaux. Le numéro 24-4 sera prêt à la fin de 2015 et pourra porter sur les nouvelles lignes directrices GDF d'application volontaire.</p> <p>La parution de quatre numéros est prévue pour l'année 2016.</p>
<p>16. Collaborer avec le groupe consultatif sur le commerce (TAG) à l'organisation et à la tenue de la discussion annuelle oibt sur le marché portant sur le commerce mondial des bois tropicaux durant les sessions</p>	<p>Travaux réguliers en session. Les thèmes des discussions annuelles du marché seront déterminés lors des sessions du Conseil précédant immédiatement ces discussions.</p> <p>Coût estimatif : US\$70 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$35 000 Année 2016 : US\$35 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussions annuelles OIBT sur le marché organisées en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ 35 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 35 000</p> <p>Avec l'accord de financement de US\$ 35 000 au titre des Dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif de 2015, le Secrétariat collabore avec le TAG aux préparatifs et à la conduite de la discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2015 qui aura pour thème « Rehausser le profil des bois tropicaux sur le marché » en conjonction avec la cinquante et</p>

<p>du cibT qui doivent se tenir en 2015 et 2016. [AIBT 2006, Article premier (e), (h)]</p>				<p>unième session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie) du 16 au 21 novembre 2015.</p>
<p>17. Poursuivre la publication du bulletin du Service d'information sur le marché (MIS). [AIBT de 2006, Articles 27, 28]</p>	<p>Travaux réguliers en session.  Coût estimatif : US\$400 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$200 000 Année 2016 : US\$200 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un maximum de quarante-six TTMR publiés en 2015 et 2016 (23 numéros par an)</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu US\$ 200 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 200 000</p> <p>Avec le financement de US\$ 200 000 octroyé au titre des dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif pour 2015, vingt-trois éditions du rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR) doivent être publiées en 2015.</p>
<p>18. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques. [AIBT 2006, Article 27]</p>	<p>Travaux réguliers en session. Le Comité prendra des dispositions relatives aux activités destinées à améliorer les bases de données statistiques, à maintenir l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières ainsi qu'aux processus d'élaboration du Questionnaire commun sur le secteur forestier.  Coût estimatif : US\$40 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$20 000 Année 2016 : US\$20 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à deux réunions du Groupe de travail intersecrétariats en 2015 et 2016.</li> <li>• Actualisation et affinage du questionnaire commun</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu US\$ 20 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 20 000</p> <p>Avec le financement de US\$ 20 000 octroyé au titre des dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif pour 2015, l'OIBT a participé à la réunion du Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques forestières (GTI) qui s'est tenue au siège de l'OIBT du 27 a 29 janvier 2015 pour examiner les révisions qui seront proposées au système harmonisé de classification et procéder aux préparatifs de la distribution du Questionnaire commun au secteur forestier. Un abonnement au <i>Global Trade Atlas</i> a été souscrit par l'OIBT en vue de lui faciliter les analyses statistiques du commerce du bois. Une intégration plus poussée des séries de prix dans une base de données ainsi que la poursuite du développement de la base de données des produits primaires et PBTS seront achevées au cours de la période 2015-2016.</p>
<p>19. Renforcement du travail de relations</p>	<p>Travaux réguliers en session.</p>	<p>(a) • Jusqu'à trois nouvelles</p>	Conseil	<p>(a) Financement reçu US\$ 84 000</p>

<p>publiques, de sensibilisation et de vulgarisation destiné à mieux faire connaître la réalisation des objectifs de l'Organisation. [AIBT 2006, Article 1] [Décision CIBT 4(XXVII)]</p>	<p>Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible en :</p> <p>(a) Mettant en œuvre des activités de communication et de sensibilisation, y compris en améliorant et en actualisant le site Internet de l'OIBT dans les trois langues officielles ; en publiant et en diffusant des rapports OIBT pertinents, y compris les rapports annuels et les bulletins d'information ; en rédigeant, éditant et diffusant auprès du public du matériel de relations publiques (affiches, brochures, dépliants, calendriers, etc.).</p> <p>Coût estimatif : US\$204 021 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$114 021 Année 2016 : US\$ 90 000</p> <p>(b) Matériel de relations publiques et stands destinés à faire connaître les travaux de l'OIBT lors de manifestations internationales pertinentes durant la période biennale concernée (par ex., CdP-21 à la CCNUCC à Paris en 2015, XIV<sup>e</sup> Congrès mondial de la foresterie, CdP à la CBD en 2016, le FNUF-11, 23<sup>e</sup> COFO ainsi que d'autres réunions qui ne sont pas couvertes dans le cadre d'autres activités du PTB BWP)</p> <p>Coût estimatif : US\$169 308 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015–US\$84 654 Année 2016–US\$84 654</p> <p>(c) Couverture des sessions du CIBT par le <i>Bulletin</i></p>	<p>publications de la série technique publiées et diffusées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication du bulletin <i>Tropical Forest News</i> tous les deux mois</li> <li>• Nouvelles affiches, brochures, dépliants et prospectus publiés</li> <li>• Publication de deux rapports annuels dans les trois langues</li> <li>• Base de données photographiques enrichie</li> <li>• Nouveau site Internet de l'OIBT offrant un design et des fonctionnalités améliorés</li> </ul> <p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des travaux de l'OIBT à un nombre de rencontres internationales pouvant aller jusqu'à cinq</li> </ul> <p>(c)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Couverture numérique</li> </ul>	<p>Financement à venir Année 2015 US\$ 34 021 Année 2016 US\$90 000</p> <p><u>Actualisations et améliorations à apporter à l'actuel site Web de l'OIBT :</u></p> <p>Au cours de l'année 2015, le site de l'OIBT (<a href="http://www.itto.int">www.itto.int</a>), disponible en anglais, français, espagnol et japonais, a été régulièrement mis à jour. Ce site Web comporte un large éventail d'informations sur les travaux de l'OIBT, des éditoriaux et articles vedettes, des dossiers d'actualité, des nouvelles, des appels à propositions, des avis de vacance, des informations destinées au Conseil international des bois tropicaux et à ses comités, des publications, une base de données statistiques, le SIM, un outil de recherche dans le répertoire des projets, des informations sur le programme OIBT de bourses d'études, sur les programmes thématiques de l'Organisation, sa collaboration avec la CDB et la CITES, la surveillance indépendante FLEGT du marché, d'autres événements liés à la sylviculture, et des vidéos produites par l'OIBT ou par des projets financés par l'Organisation. Les articles et matériaux mis en ligne à la date de rédaction du présent rapport (septembre 2015) étaient les suivants :</p> <p><u>Articles vedettes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de formation aux lignes directrices GDF d'application volontaire pour l'Asie et le Pacifique.</li> <li>• Lancement du projet OIBT REDD+ a Cambodge</li> <li>• Vidéo sur la réserve naturelle de Douala-Edéa [PD 492/07 Rev.3 (F)]</li> <li>• La coopération entre l'OIBT et la JICA</li> <li>• Nouveaux programmes de bourses d'études</li> <li>• Vidéo sur le projet du programme thématique TMT PD 004/11 Rev.2 (M)</li> </ul>
--	---	--	--

	<p><i>des négociations de la Terre (ENB)</i></p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p>	quotidienne des sessions du CIBT		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colloque international sur les coupes forestières illicites</li> <li>• Rapports techniques émanant des projets et activités PD 628/13 Rev.1 (F)</li> <li>• Projet OIBT-APFNet au Sarawak</li> <li>• Journée internationale des forêts</li> <li>• Projet sur le commerce intra-africain du bois</li> <li>• Résultats de l'atelier OIBT-CITES sur le bois de gélose (calambac)</li> <li>• Accession de la Croatie à l'AIBT</li> <li>• Vidéos des projets PD 621/11 Rev.2 (F) et PD 521/08 Rev.3 (I)</li> <li>• Rapports techniques des projets et activités PD 577/10 Rev.1 (F) et PD 376/05 Rev.2 (F,M), déclaration environnementale de produit pour le bois de khaya.</li> </ul> <p><u>Publications :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AFT : numéros 24-1 et 24-2 « Aller au-delà des différends sur les marchés publics » et « Faire contre-feu aux feux de forêt »</li> <li>• Série de politiques : PS-20 « Lignes directrices GDF d'application volontaire »</li> <li>• Rapports techniques : TS-44 « Incidences de l'encadrement des achats publics de bois », TS-43 « Guide technique sur la quantification des avantages carbone », et détermination du cycle de vie de l'acajou d'Afrique.</li> <li>• Service d'information sur le marché (SIM) : mise en ligne deux fois par mois.</li> <li>• Examen et évaluation de la situation mondiale du bois</li> <li>• Rapport annuel 2014</li> <li>• Matériaux de diffusion et publicité :</li> </ul>
--	---	----------------------------------	--	--

				<p>fiches techniques de chacun des programmes thématiques, et affiches nouvelles.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Programme OIBT-CITES et bulletin d'information connexes</li><li>• Surveillance indépendante FLEGT des marchés</li><li>• Recherche dans le répertoire des projets.</li></ul> <p><u>Edification d'un nouveau site Web de l'OIBT :</u></p> <p>Le cahier des charges de l'élaboration d'un nouveau site Web a été élaboré et à l'issue d'un appel d'offres en 2014, la société Tech Mahindra LTD (Inde) a été retenue pour collaborer à la construction d'un site Web entièrement nouveau et y intégrer certains des systèmes hébergés, dont le système de suivi en ligne des projets (OLMS), la base de données statistique, le programme de bourses, etc. À la date de rédaction du présent rapport (septembre 2015), la mise au point et les essais du nouveau site Web de l'OIBT sont en cours. Le budget du nouveau site Web de l'OIBT a été constitué d'une combinaison de ressources du compte administratif et de l'activité « Gestion des connaissances ».</p> <p>Publication et diffusion des rapports et autres matériaux OIBT :</p> <p>L'OIBT a publié les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• PS20 Les "Lignes directrices GDF d'application volontaire" ont été tirées et distribuées en anglais, français et espagnol.</li><li>• TS43 "Bénéfices carbone des projets de l'OIBT" a été tiré et distribué.</li><li>• TS44 "Politiques d'encadrement des marchés publics du bois" a été tiré et distribué.</li></ul>
--	--	--	--	---

				<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport annuel de l'OIBT 2014 a été tire et distribué.</li><li>• La Revue biennale et évaluation de la situation mondiale du bois a été tirée et distribuée.</li></ul> <p>À la date de rédaction du présent rapport (septembre 2015) un nouveau rapport technique est en cours de production, TS 45 « L'évolution du commerce européen des bois tropicaux ». Le budget des publications PS et TS provient du budget alloué aux diverses activités pertinentes du PTB.</p> <p>En outre trois numéros du bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i> ont paru à la date de rédaction du présent rapport (septembre 2015)..</p> <p>De nouvelles affiches ont été réalisées en anglais, français et espagnol :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nouvelles lignes directrices GDF d'application volontaire (affiche +banderole)</li><li>• Mangroves</li><li>• Programmes thématiques</li><li>• Programme de bourses</li><li>• Gestion intégrée du feu.</li></ul> <p>La brochure de collecte de fonds a été traduite et imprimée en japonais pour le colloque international sur la lutte contre l'exploitation forestière illégale et le trafic de bois.</p> <p>(b) Financement reçu US\$ 84 654 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 84 654</p> <p><u>Présentation des travaux de l'OIBT lors de manifestations internationales :</u></p>
--	--	--	--	---

				<p>À l'heure de rédaction du présent rapport (septembre 2015) des dispositions ont été prises pour assurer la participation de l'OIBT à au XIVe Congrès forestier mondial, dont cinq manifestations collatérales et un stand où seront présentés et distribués les rapports, publications et matériaux de vulgarisation pertinents.</p> <p>OIBT a obtenu une manifestation collatérale et un stand à la 6e Conférence sur les incendies de forêt. Le numéro 24-2 d'AFT « Faire contre-feu aux feux de forêt » a été produit en contribution à la Conférence.</p> <p>L'OIBT participera également à la Semaine des forêts AFoCo où elle tiendra un stand, du 12 au 15 octobre 2015</p> <p>(c)  Financement reçu US\$ 30 000  Financement à venir Année 2015 US\$ 20 000  Année 2016 US\$ 50 000</p> <p><u>Couverture de la session du CIBT par l'ENB (Bulletin des négociations de la Terre):</u></p> <p>À la date de rédaction du présent rapport (septembre 2015), l'OIBT négocie avec l'ENB une couverture de la 51<sup>ème</sup> session du CIBT. Néanmoins, les bailleurs de fonds sont encouragés à y apporter leur contribution afin de permettre le financement intégral de cette couverture.</p>
20. Améliorer l'image de marque, le positionnement et le marketing de l'OIBT. [AIBT de 2006, Articles 1(a), (b), (f), (h), (o)]	Dans le sillage des stratégies de levée de fonds et de gestion des connaissances qui ont été mises au point pour l'OIBT au titre du PTB 2013-2014, cette activité a pour objet d'améliorer la visibilité de l'OIBT auprès des organisations internationales, ainsi que d'autres plateformes (c.-à-d. le secteur privé, le secteur universitaire, les bailleurs de fonds, les ONG, etc.) en	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux vidéos de qualité sur les travaux de l'Organisation ;</li> <li>• Développement et diffusion de supports</li> </ul>	Conseil	Financement reçu US\$ 50 000 Financement à venir Année 2015 US\$ 100 000 Année 2016 US\$ 100 000 <p>À partir des projets déclarés achevés à la présente session, le Secrétariat procédera à une analyse des projets et des activités ayant</p>

	<p>publiant des études de cas et des messages convaincants sur la valeur ajoutée des travaux de l'OIBT s'agissant de favoriser la GDF et le commerce de bois légaux produits dans une optique pérenne.</p> <p>Coût estimatif : US\$250 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$150 000 Année 2016 : US\$100 000</p>	<p>multimédia ; • Matériaux imprimés (dépliants, brochures et affiches)</p>		<p>produit des résultats probants afin développer des arguments en faveur de leur soutien. The analysis will be follow by a plan for the production of appropriate material, including filmmaking in the field including testimonials from stakeholders in a particular area/region in order to maximize the resources and minimize costs.</p> <p>Sachant que cette activité n'est pas encore financée dans son intégralité, les bailleurs sont encouragés y pourvoir en vue de réaliser son financement intégral.</p>
<p>21. Mise en œuvre de la Stratégie OIBT de gestion des connaissances et du Plan d'action y afférent – [AIBT de 2006, Articles 1(c), (r)]</p>	<p>Cette activité, qui s'inscrit dans le prolongement de l'Activité 22 du PTB 2013-2014 visant à «Élaborer une stratégie OIBT de gestion des connaissances et les lignes directrices y afférentes», comprend la mise en œuvre de la «Stratégie OIBT de gestion des connaissances et du Plan d'action y afférent» approuvés lors de la 49<sup>e</sup> Session du CIBT à Libreville (Gabon). Il comprend les composantes suivantes :</p> <p>a) Renforcement des capacités et formation du personnel de l'OIBT</p> <p>Coût estimatif : US\$30 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires (US\$30 000 de l'Activité 22 du PTB 2013-2014)</p> <p>b) Apprentissage et réseautage enrichis, y compris à l'échelon régional (par l'intermédiaire des agents régionaux de l'OIBT)</p> <p>Coût estimatif : US\$30 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires (US\$30 000 de l'Activité 22 du PTB 2013-2014)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation du personnel de l'OIBT aux outils de communication, y compris les réseaux sociaux ;</li> <li>• Amélioration du réseautage de l'OIBT, notamment à l'échelon régional</li> <li>• Publications axées sur des projets spécifiques</li> <li>• Rapport sur le nouvel examen de la Stratégie et du Plan d'action de gestion des connaissances</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 50 000 Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>Grâce à un reliquat budgétaire de l'activité 22 du PTB 2013-2014, l'axe principal de 2015 a été le développement d'un nouveau site de l'OIBT et en particulier celui d'une nouvelle «Solution Projets » de l'OIBT, qui intégrera le système de suivi en ligne des projets (OLMS) et la base de données des projets OIBT en un seul système. Le travail est en cours et est menée en étroite collaboration avec l'activité 20.</p> <p>En matière d'activités destinées à enrichir les enseignements tirés des projets ainsi que l'exploitation et l'échange des connaissances, la synthèse des réalisations globales des programmes thématiques de l'OIBT sur la REDDES et le TFLET concourant à celle des objectifs programmatiques a été menée à bien et sera présentée par le consultant au titre du point 13 de l'ordre du jour provisoire « Rapport d'avancement des programmes thématiques ».</p> <p>Les activités de réseautage comprennent la participation de l'OIBT aux discussions en cours</p>

	<p>c) Nouvel examen des buts et objectifs globaux de la Stratégie OIBT de gestion des connaissances</p> <p>Coût estimatif : US\$20 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires (US\$20 000 de l'Activité 22 du PTB 2013-2014)</p> <p>d) Publications et autres matériaux ciblés dressant une synthèse des principaux résultats des projets de l'OIBT</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p>			<p>sur la coordination de la phase 2 du Réseau mondial de traçabilité du bois (GTTN). Le réseau a été développé au cours de la phase 1 (2011-2014) par <i>Bioversity International</i> avec le soutien financier du Ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL).</p>
<p>22. Effectuer l'examen biennal et l'évaluation de la situation mondiale du bois. [Article 28 de l'AIBT de 2006]</p>	<p>(a) Publication de l'<i>Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2013-2014</i> durant la première moitié de 2015.</p> <p>Coût estimatif : US\$50 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$50 000</p> <p>(b) Examen du projet d'éléments pour l'<i>Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2015-2016</i>.</p> <p>Coût estimatif : US\$40 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2016 : US\$40 000</p>	<p>(a) <i>Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois</i> publié en 2015</p> <p>(b) Projet d'éléments examiné lors de la cinquante-deuxième Session du Conseil en 2016</p>	Conseil	<p>(a) Financement reçu US\$ 60 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>L'examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois 2013-2014 a été publié en juillet 2015. <i>Un montant supplémentaire de US\$ 10 000 requis pour sa conception et sa maquette a été mis à disposition par imputation au budget administratif.</i></p> <p>(b) Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 40 000</p> <p>Les éléments bruts de l'Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2015-2016 seront examinés par le CIBT à</p>

				sa cinquante-deuxième Session en 2016.
<p>23. Création et d'une base centralisée en ligne de profils interactifs sur les secteurs de l'industrie et du commerce du bois ainsi que de la foresterie dans les pays membres producteurs en appui à la transparence et à la diversification du marché des bois tropicaux. <i>[AIBT 2006, Article 1]</i></p>	<p>Cette activité présentera dans le cadre d'un site Internet d'accès facile à partir de la page d'accueil du site de l'OIBT, la vaste somme d'informations dont dispose l'OIBT sur l'industrie et le commerce dans ses pays membres producteurs. Elles seront complétées par des informations que fourniront directement des organismes gouvernementaux, des associations du commerce et de l'industrie ainsi que des entreprises privées dans les pays membres producteurs. Dans ce site Internet figureront également des informations sur les mesures prises dans chaque pays pour assurer la légalité de la production de bois, afin d'aider ainsi les importateurs à se conformer aux exigences de diligence raisonnée auxquelles ils sont tenus.</p> <p>Coût estimatif : US\$150 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$100 000 Année 2016 : US\$50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et promotion de la base en ligne de profils sur le commerce et l'industrie dans les pays producteurs</li> <li>• Une augmentation des demandes de renseignements émanant des marchés traditionnels et émergents en direction des exportateurs de bois tropicaux</li> <li>• Une augmentation du nombre de marchés fournis</li> <li>• Une augmentation du nombre de produits exportés vers les marchés traditionnels et émergents</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu US\$ 100 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>Cette activité est mise en œuvre par la Fédération européenne du négoce de bois (FEBO) en vertu d'un protocole d'accord conclu entre l'OIBT et la FEBO. Un rapport d'étape sera fourni par la FEBO au CEM au cours de la cinquante et unième session du CIBT.</p>
<p>24. Élaboration d'une déclaration environnementale de produit (DEP) pour une sélection de produits ligneux tropicaux. <i>[Article premier (a), (f), (s) de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>Cette activité permettra de compiler les déclarations environnementales de produit (EPD) grâce à la constitution d'une base de données d'inventaire du cycle de vie et des rapports d'évaluation du cycle de vie pour trois produits, en complément des travaux qui ont été menés pour élaborer les EPD sur les contreplaqués en meranti, les platelages en ipé et les débités en khaya au titre du PTB 2013-2014. Cette activité a été soumise et avalisée par le Groupe consultatif de l'OIBT sur le commerce.</p> <p>Coût estimatif : US\$180 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$90 000 Année 2016 : US\$90 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports évaluation du cycle de vie, empreinte carbone et déclarations environnementales sur les produits pour trois produits</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 90 000 Année 2016 US\$ 90 000</p> <p>Le travail s'est poursuivi en 2015 en utilisant un reliquat financier de l'activité du PTB 2013-2014 BWP. Les déclarations environnementales de produit sont à présent achevées.</p>

<p>25. Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources de production en gestion durable et où les récoltes sont pratiquées dans la légalité. [AIBT 2006, Article 1(d), (k), (n), (o)]</p>	<p>Promouvoir la création et la mise en œuvre de systèmes d'information en ligne conçus et exploités pour mettre à la disposition des consommateurs des données et des informations fiables leur permettant d'identifier et d'acheter des bois légaux de production durable, en coopération avec les gouvernements et des partenariats public-privé.</p> <p>En 2014, l'OIBT a finalisé un contrat de 4,4 millions d'euros (comprenant la somme de EUR 375 000 qui sera apportée par l'OIBT au titre de sa contribution en nature) avec l'Union européenne, en vue de mettre en place un mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) pour les bois agréés FLEGT commercialisés dans l'Union européenne. Cette activité avait été incluse sous l'activité 25 du PTB 2013-2014 car leur démarche d'exécution (ci-dessus) et leurs objectifs étaient très similaires. Le SIM sera mis en œuvre de 2014 à 2018 et il sera rendu compte de son avancement au CEM dans le cadre de cette activité du PTB durant la période 2015-2016.</p> <p>N°d'Activité : PP-A/49-291 Numéro du contrat avec l'UE : DCI-ENV/2013/316-244</p> <p>Coût estimatif : Intégralement financée par une subvention de l'UE de EUR 4 millions jusqu'en 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) élaboré et mis en œuvre</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu US\$ 4 499 438 Financement à venir AUCUN (Financement reçu équivalent à la contribution de l'UE s'élevant à 4 million euros au taux de change en vigueur)</p> <p>Au cours de 2015, le rapport d'état des lieux sur les importations de bois tropicaux dans l'UE a été achevé et il sera publié dans la série technique de l'OIBT avant la fin de l'année. Les quatre premiers membres du Réseau d'information SIM (d'Allemagne, du Ghana, d'Espagne et du Royaume-Uni) étaient en cours de recrutement à la date de rédaction du présent rapport ; d'autres membres devraient être recrutés en 2016 lorsque le bois agréé FLEGT entrera dans les circuits de commercialisation. Le chef consultant du SIM (Rupert Oliver) sera présent à la 51<sup>e</sup> session du CIBT où la tenue d'une manifestation collatérale SIM a été proposée. Un rapport d'avancement détaillé sera présenté au CEM par le chef consultant durant cette session.</p>
	<p><b>À partir du PTB 2013-2014 : US\$ 80 000</b>  <b>Total partiel 2015 : US\$1 203 675</b>  <b>Total partiel 2016 : US\$1 069 654</b>  <b>Total partiel biennal : US\$2 353 329</b>  <i>(Activité 25 excluse)</i></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 6 : RENFORCER ET DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTABLES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GDF ET INTENSIFIER LE COMMERCE DES BIENS ET SERVICES FORESTIERS OBTENUS DE FORÊTS EN GESTION PÉRENNE**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
----------	--	-------------------------	------------------	-------------------------

<p>26. Prendre en compte les conseils du groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) et faciliter l'implication de ces groupes). <i>[Décisions CIBT 9(XXVIII) et 2(XXXII)]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaires. Encourager tout appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.</p> <p>Coût estimatif : US\$80 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$40 000 Année 2016 : US\$40 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins quatre représentants du TAG et du GCSC bénéficient d'une aide leur permettant de participer aux sessions du Conseil en 2015 et 2016.</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ 50 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 30 000</p> <p>Des représentants du TAG et du GCSC participeront à la 51e session du CIBT.</p>
<p>27. Continuer de faire le nécessaire pour assurer la coopération et la concertation entre l'OIBT et le partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) à l'appui du Forum des nations unies sur les forêts (FNUF) ainsi que d'autres organisations, institutions et initiatives internationales et régionales pertinentes. <i>[AIBT 2006, Article 15] [Décision 8(XXX) du CIBT]</i></p>	<p>Maintenir une participation active de l'OIBT au PCF et au FNUF en y apportant des contributions et en participant de manière effective aux activités pertinentes, en œuvrant à des réunions du FNUF et du PCF et en prenant en charge une partie des coûts des travaux et activités pertinents selon un partage équitable des coûts avec les autres membres du PCF.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de l'OIBT au FNUF-11 en 2015 et à un maximum de quatre réunions du PCF en 2015 et 2016</li> <li>• Contributions à un maximum de trois initiatives communes du PCF en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ 25 000 Financement à venir Année 2015 US\$ 25 000 Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>Le Secrétariat a mené les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la réunion du PCF où a été débattu l'apport du PCF à l'Arrangement international sur les forêts, les 26 et 27 novembre 2014 ;</li> <li>• Participation à l'AHEG2 qui s'est tenue du 12 au 16 janvier 2015 et aux réunions connexes du PCF ;</li> <li>• Participation au 11e FNUF, aux réunions connexes du PCF et à sa manifestation collatérale.</li> </ul>
<p>28. Statuer sur les</p>	<p>L'objectif du Programme de bourses est de développer</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100-120 bourses</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ 300 000</p>

<p>dossiers de demande de candidatures admissibles en 2015 et 2016 en fonction des recommandations de la Commission de sélection des bourses. [<i>Décision CIBT 4(XXVII)</i>]</p>	<p>les ressources humaines et d'enrichir les savoir-faire professionnels dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales, une exploitation et une valorisation efficaces du bois tropical et une meilleure information économique sur le commerce international de bois tropicaux. Les activités admissibles à ce titre sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation à des formations de courte durée, à des stages en situation, des tournées d'étude, des conférences universitaires et visites d'étude et des conférences internationales et régionales ;</li> <li>• La rédaction de mémoires techniques (guides pratiques, monographies, etc.) leur publication et diffusion ; et</li> <li>• Des études de troisième cycle.</li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$800 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$400 000 Année 2016 : US\$400 000</p>	<p>attribuées en 2015 et 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du réseau d'anciens boursiers</li> </ul>		<p>Financement à venir Année 2015 US\$ 100 000 Année 2016 US\$ 400 000</p> <p>Le rapport d'étape du Programme OIBT de bourses d'étude [Document ITTC(LI)/13] et le rapport de la Commission de sélection des boursiers [Document ITTC(LI)/14] seront présentés à la 51e session du CIBT au titre du point 19 de l'ordre du jour provisoire.</p>
<p>29. Améliorer la capacité technique des pays membres, en particulier des pays en développement, à répondre aux exigences de communication de statistiques et à produire les rapports y afférents. [<i>AIBT de 2006, Article 28(5)</i>]</p>	<p>Sur demande, apporter une assistance (en liaison avec la FAO et d'autres partenaires) aux pays membres en vue de renforcer leur recueil de statistiques et améliorer la préparation de leurs rapports.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à quatre ateliers de niveau national et/ou régional menés en 2015 et 2016</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu US\$ 25 000 Financement à venir Année 2015 US\$ 25 000 Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>Des discussions ont été entamées avec la FAO au cours du Groupe de travail intersecrétariats en vue de déterminer le lieu et la durée du prochain atelier. Une proposition a été faite de tenir un atelier régional dans les Caraïbes (éventuellement Trinité-et-Tobago) à la fin de 2015 ou au début de 2016. La FAO étudie encore le budget et le choix du personnel dont elle dispose pour cet atelier.</p>
30. Renforcement des	Cette activité sera menée dans les pays producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étendue des</li> </ul>	CFI	Financement reçu US\$ ZÉRO

<p>capacités de promouvoir des techniques de transformation rentables du bois dans les pays producteurs de bois tropicaux. <i>[AIBT 2006, Article premier (f), (i)]</i></p>	<p>membres en Afrique, dans l'Asie-Pacifique et en région Amérique latine et Caraïbes où la filière forêt-bois connaît des problèmes de défaut de rentabilité et souffre d'un manque de ressources humaines. Les entreprises forestières, les organismes professionnels de la filière, les établissements d'enseignement et de recherche en foresterie, ainsi que des représentants d'organismes publics compétents prendront part aux formations dispensées dans la filière.</p> <p>Les travaux connexes ont commencé dans le cadre d'une activité similaire du PTB 2013-2014 qui avait été partiellement financée ; cette activité poursuivra et élargira les travaux déjà prévus en 2013-2014.</p> <p>Coût estimatif : US\$250 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$125 000 Année 2016 : US\$125 000</p>	<p>formations en entreprise qui doivent être dispensées permettra de traiter le renforcement des capacités dans les filières bois partageant les mêmes problématiques, à savoir : stockage et chargement des grumes, séchage au four et chaudières, affûtage et préparation des lames de scie, aboutage, laminage, emballage, maîtrise des déchets, entretien et sécurité du travail</p>		<p>Financement à venir Année 2015 US\$ 125 000 Année 2016 US\$ 125 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>31. Répondre aux besoins de la filière forêt-bois par des innovations, des technologies et savoir-faire mis au point grâce à des projets OIBT. <i>[AIBT de 2006, Articles 1(f), (i), (p)]</i></p>	<p>Cette activité tirera parti des résultats d'une activité similaire menée dans le cadre du PTB 2013-2014, laquelle avait pour objet de renforcer le rayonnement de l'OIBT en exploitant plus judicieusement les informations obtenues par les projets antérieurs de l'OIBT. Suite aux avis exprimés par les acteurs lors d'un sondage, cette activité a été recentrée sur la facilitation de l'accès aux connaissances existantes sur les essences moins utilisées qui ont été obtenues dans le cadre de projets de l'OIBT.</p> <p>Une plateforme Internet dédiée et évolutive a été créée en 2013-2014 aux fins de diffuser les informations sylvicoles, techniques ayant trait à des essences tropicales ligneuses (LUS) ainsi qu'à leur marché auprès d'un public diversifié, offrant des informations sur 60 essences de l'Amérique tropicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 60 profils d'essences secondaires par région de production de l'OIBT</li> </ul>	<p>CFI</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 140 000 Année 2016 US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p> <p>Les travaux se sont poursuivis sur le site des essences moins exploitées (LUS) en 2015 en utilisant un reliquat budgétaire du PTB 2013-2014. Le site est actuellement en phase de mise à l'essai. Le nom de domaine du site a été enregistré comme <a href="http://www.tropicaltimber.info">www.tropicaltimber.info</a>.</p>

	Coût estimatif : US\$240 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$140 000 Année 2016 : US\$100 000			
32. Améliorer les dispositifs de vulgarisation forestière afin d'assurer la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) et de contribuer à la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux. [AIBT de 2006, Article 1(a), (c), (d), (i), (j), (m), (r)]	<p>Un séminaire international de cinq jours sera organisé en octobre 2015 dans un pays sélectionné en Amérique latine afin de discuter des services de vulgarisation forestière et des dispositifs connexes dans le but de contribuer à la mise en pratique sur le terrain de la gestion durable des forêts tropicales et des écosystèmes forestiers tropicaux.</p> <p>Ce séminaire ciblera les institutions et professionnels liés à la vulgarisation forestière. Au nombre des orateurs invités figureront des fonctionnaires, des conseillers techniques, des universitaires et des chercheurs des principaux pays forestiers et producteurs de bois.</p> <p>Les thèmes abordés seront les suivants : Tour d'horizon mondial des dispositifs et services de vulgarisation forestière ; défis et opportunités des services de vulgarisation forestière ; rôle des professionnels forestiers dans le développement de compétences en gestion forestière ; prise en compte de la conservation de la biodiversité dans les opérations forestières ; partage des responsabilités entre les professionnels forestiers et les clients ; dispositifs de certification des services de vulgarisation forestière ; dispositifs de gouvernance et d'assistance destinés à améliorer la qualité des services de vulgarisation forestière ; mécanismes de suivi et d'évaluation des services de vulgarisation forestière ; et Incitations financières en faveur de services de vulgarisation forestière de haute qualité.</p> <p>Coût estimatif : US\$300 000          Sources de financement pressenties : Contributions volontaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un séminaire international de cinq jours organisé afin de discuter des prestataires de services et dispositifs de vulgarisation forestière</li> <li>• Des partenariats et réseaux créés afin de partager les informations et connaissances entre institutions et experts.</li> </ul>	CRF	<p>Financement reçu US\$ 100 000          Financement à venir Année 2015 US\$ 200 000          Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Le Secrétariat de l'OIBT est actuellement en pourparlers officieux avec le gouvernement du Mexique et ceux d'autres pays d'Amérique latine en vue d'organiser un séminaire international de cinq jours à la fin de 2016 où seraient traités la question des services et des programmes de vulgarisation forestière, en attendant le financement intégral de cette activité.</p>

	Année 2015 : US\$300 000			
33. Renforcer la coopération entre l'OIBT et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), par la préparation de directives destinées aux agents de terrain des douanes pour la lutte contre le commerce illicite du bois <i>[AIBT de 2006, Articles 1(d), (k), (n)]</i>	<p>Cette activité permettra aux Douanes et autres organismes en charge des frontières chez les membres de l'OIBT ainsi que les membres de la OMD d'avoir accès à des documents de référence et à des outils de formation utilisés sur le terrain en vue d'assurer la surveillance du commerce du bois, y compris l'élaboration de Directives sur le bois à l'usage des agents des douanes. Cette activité a été soumise et avalisée par le Groupe consultatif OIBT de la société civile.</p> <p>Coût estimatif : US\$259 600 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$150 000 Année 2016 : US\$74 500 OMD (en nature) : US\$30 000 TRAFFIC : US\$5 100</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de Directives sur le bois à l'usage des agents des douanes</li> <li>• Mise en œuvre pilote des Directives en Malaisie</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu US\$ 222 208 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 2 292</p> <p>Cette activité sera mise en œuvre par TRAFFIC en vertu d'un protocole d'accord conclu entre l'OIBT et TRAFFIC. Le plan de travail et le budget soumis par TRAFFIC ont été examinés et approuvés en fonction des fonds effectivement disponibles. TRAFFIC a également tenu une réunion informelle avec le Conseil malaisien de l'industrie du bois (<i>Malaysian Timber Industry Board, MTIB</i>) qui doit être son partenaire principal dans la mise en œuvre du projet.</p> <p>Cependant, le lancement officiel de cette activité est retardé en raison du décaissement tardif des fonds de son financement par l'un des bailleurs. Cette activité commencera officiellement une fois que les fonds auront été reçus à l'OIBT et que sera parachevé le protocole d'accord conclu entre l'OIBT et TRAFFIC.</p>
	<p><b>Autres sources (OMD, TRAFFIC) :US\$ 35 100</b> <b>Total partiel 2015 : US\$1 255 000</b> <b>Total partiel 2016 : US\$ 839 500</b> <b>Total partiel biennal : US\$2 129 600</b></p>			

**ACTIVITÉS ORDINAIRES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>34. Avec l'assistance du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, évaluer les propositions de projets et d'avant-projets soumises par les pays membres. [AIBT 2006, Article 26] [Décisions CIBT 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII)]</p>	<p>Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet.</p> <p>Coût estimatif : US\$280 000</p> <p>Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>Année 2015 : US\$140 000 Année 2016 : US\$140 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux réunions du Panel d'experts organisées en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil et Comités</p>	<p>Financement reçu US\$ 140 000 Financement à venir Année 2015 : US\$ ZÉRO Année 2016 : US\$ 140 000</p> <p>Le quarante-neuvième et le cinquantième Panels d'experts ont été réunis à Yokohama, au Japon du 2 au 6 février et du 27 au 31 juillet 2015. Leurs rapports seront présentés à la séance commune des Comités au titre du point 1 de son ordre du jour [Documents ITTC/EP-49, ITTC/EP-50].</p>
<p>35. Examiner le déroulement de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2015-2016. [AIBT 2006, Article 24] [Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen de l'avancement aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil examinera l'avancement de l'exécution du PTB 2015 – 2016 de l'OIBT au titre du point 12 de son ordre du jour [Document ITT(LI)/6]]</p>
<p>36. Examiner le projet de Programme de travail pour la période biennale 2017-2018 [Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2017-2018 examiné à la cinquante-deuxième session du Conseil en</li> </ul>	<p>Conseil</p>	

<p>37. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés pour financement à partir des comptes subsidiaires A et B du Fonds du Partenariat de Bali. <i>[AIBT 2006, Article 21]</i> <i>[Décision 7(XXX) du CIBT]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaires. Le Groupe de travail créé aux termes de la Décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Compte subsidiaire B.</p>	<p>2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions prises aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du fonds de Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante et unième session du Conseil convoquée à Kuala Lumpur (Malaisie)</p>
<p>38. Allouer des fonds qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. <i>[AIBT 2006, Article 21]. [Décision 7(XXX) du CIBT]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions prises aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil, lors de sa cinquante et unième session examinera les recommandations des comités et se prononcera sur les travaux de projet dont leur financement.</p>
<p>39. Allouer des fonds qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour</p>	<p>Travaux de session ordinaires. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision CIBT 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'attribution des fonds non préaffectés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds alloués lors des cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du fonds de Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante et unième session du Conseil afin de décider de la répartition des fonds non préaffectés qui sont disponibles.</p>

financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. <i>[AIBT 2006, Article 21]</i> <i>[Décision 7(XXX) du CIBT]</i>				
40. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du compte subsidiaire des programmes thématiques. <i>[Article 20(6) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décision 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</i>	Travaux de session ordinaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre des programmes thématiques sera présenté au Conseil en sa cinquante et unième session au titre du point 13 de son ordre du jour provisoire.
41. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). <i>[Décisions CIBT 3(XXII), 5(XXVI)]</i>	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports de la vingt-neuvième et de la trentième réunions du GCNO examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	La 51ème session du CIBT recevra le rapport du GCNO au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LI)/2]
42. Passer en revue les résultats pertinents des	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des Comités présentés</li> </ul>	Conseil	Le Conseil examinera et approuvera les rapports des comités associés, au titre du point

travaux de projets et d'orientation des Comités. <i>[Articles 24 et 26 de l'AIBT de 2006]</i>		aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016		22 de son ordre du jour provisoire, y compris les projets et travaux de politiques des Comités.
43. Approuver la sélection des projets pour évaluation a posteriori en respectant les procédures évoquées à la Décision 3(XXVIII) du CIBT. <i>[Décision CIBT 3(XXVIII)]</i>	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets sélectionnés pour évaluation a posteriori approuvés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Le Conseil examinera et approuvera les rapports des comités associés, au titre du point 22 de son ordre du jour provisoire, y compris les recommandations des projets retenus pour l'évaluation à postériori.
44. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. <i>[AIBT 2006, Article 26]</i>	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion examinée aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Des informations sur les conclusions et résultats des projets sont disponibles sur le site Web de l'OIBT (en particulier par la fonction de recherche de projets, l'AFT, le bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i> , le canal YouTube de l'OIBT, les matériaux de vulgarisation et le rapport annuel.
45. Examiner les rapports des évaluations à mi-parcours et évaluations a posteriori des projets en cours et achevés. <i>[Articles 24 et 26 de l'AIBT de 2006]</i>	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Comités conjoints	La session conjointe des comités examinera les rapports d'évaluation ex-post de un (1) projet dans le domaine de l'industrie forestière et sept (7) projets dans le domaine du reboisement et de la gestion forestière à la quarante-neuvième session des Comités.

46. Examiner les états financiers audités en externe des exercices 2014 et 2015 et recommander leur approbation au Conseil. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i>	Routine. Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants publiés dans les Rapports annuels de l'OIBT en 2014 et 2015</li> </ul>	CFA	Le rapport des vérificateurs aux comptes indépendants de l'exercice 2014 sera présenté au Comité financier et administrative en sa 30 <sup>ème</sup> session qui doit se tenir à Kuala Lumpur (Malaisie) du 16 au 21 novembre 2015.
47. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif biennal de l'organisation pour les exercices 2016 et 2017. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i>	Routine. Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trentième rapport CFA présenté à la cinquante et unième session du Conseil en 2015</li> </ul>	CFA	Le Comité financier et administratif recevra le projet de budget administratif biennal des exercices 2016 et 2017 durant sa 30 <sup>ème</sup> session qui doit se tenir à Kuala Lumpur du 16 au 21 novembre 2015.
48. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer une gestion prudente des actifs et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i>	Routine. Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport des vérificateurs aux comptes indépendants pour les exercices 2014 et 2015 présentés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	CFA	Le Comité financier et administratif procédera à un examen des actifs de l'Organisation lors de sa trentième session à Kuala Lumpur (Malaisie) dans le cadre de ses travaux ordinaires.
49. Examiner les	Routine. Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision sur le</li> </ul>	CFA	Le Comité financier et administratif procédera à

<p>implications budgétaires du programme de travail de l'Organisation et les mesures qui peuvent être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. [AIBT 2006, Article 26(3)]</p>		<p>Programme de travail biennal 2015-2016 de l'OIBT présenté à la cinquantième session du Conseil en 2014</p>		<p>cet examen à sa trentième session à Kuala Lumpur (Malaisie) dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>50. Effectuer une étude destinée à évaluer l'utilisation faite des différentes lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des plantations, aux forêts de recrû (dites « secondaires »), de la biodiversité et des forêts naturelles dans le monde tropical. [AIBT, 2006, Article 1(a), (d), (m), (r)]</p>	<p>Prendre les dispositions nécessaires pour mener une étude destinée à évaluer l'utilisation qui est faite des lignes directrices / directives de l'OIBT qui ont été élaborées en vue de traiter les problèmes de nature sociale, économique et environnementale connexes à la gestion durable des forêts dans le monde tropical.</p> <p>Une étude sera menée en vue de réunir des réponses de la part d'un éventail complet d'acteurs du monde forestier tropical, par le biais d'un prestataire professionnel de sondages en ligne, dans le but d'analyser le degré de sensibilisation aux lignes directrices de l'OIBT ainsi que leur utilisation et leurs incidences. Ces informations peuvent servir à rendre les lignes directrices plus utiles et accessibles à un nombre accru de professionnels de terrain tout en valorisant davantage ces ressources auprès du grand public.</p> <p>Coût estimatif : US\$50 000 Sources de financement pressenties : contributions volontaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un rapport sur l'utilisation des lignes directrices de l'OIBT disponible avant la cinquante-deuxième session du Conseil.</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$50 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>L'enquête en ligne sur l'utilisation des lignes directrices OIBT sur la GDF a été menée à bien. L'enquête a sollicité l'opinion des participants sur la GDF dans le monde tropical et sur l'utilité des lignes directrices OIBT sur la GDF dans l'élaboration de la GDF et son application sous les Tropiques. Un total de 286 personnes se sont prêtées à cette enquête. Le rapport sera présenté à la 49e session du CRF au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire [Document CRF(XLIX)/10].</p>

	Année 2015-2016 : US\$50 000			
51. Étude sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT	Prendre les dispositions nécessaires à la conduite d'une étude sur les avantages et inconvénients des Bureaux régionaux comparés à ceux des Responsables régionaux, y compris une analyse des coûts et avantages aux fins d'éclairer les délibérations du Conseil à sa 51e session sur la présence et la représentation de l'OIBT dans les régions.  Coût estimatif : US\$25 000 Sources de financement pressenties : contributions volontaires Année 2015 : US\$25 000	• Un rapport sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT	Conseil	Financement reçu US\$25 000.00 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO  Le Conseil recevra et examinera le rapport du consultant au titre du point 16 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LI/10)]. En application de la Décision 2(L) du Conseil, le financement de cette activité a été pourvu par le Compte de fonds de roulement.
	<b>Total partiel 2015 :</b>	<b>US\$215 000</b>		
	<b>Total partiel 2016 :</b>	<b>US\$140 000</b>		
	<b>Total partiel biennal :</b>	<b>US\$355 000</b>		

**TOTAL 2015 :** US\$ 5 495 505

**TOTAL 2016 :** US\$ 3 975 983

**TOTAL BIENNAL :** US\$ 9 471 488